Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212202915-20260417-202634-DE

SÉANCE du Vendredi 17 Avril 2026
CCAS DE SAINT-GILDAS

L'an deux mille vingt six, le vendredi dix sept avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-GILDAS, convoqués le sept avril deux mille vingt six, se sont réunis dans la mairie de SAINT GILDAS.

Présents : Mme Carine MÉROT , Présidente, Mme Annie SIMON, M. Jean-Pierre POISSEL, M. Jean-Pierre QUÉRO, M. Yvon SERANDOUR, Mme Isabelle GARGENT, Mme Béatrice CHAPELAIN LE CALVEZ, Mme Léa DESLILE

Absents excusés : Mme Marie LEPAGE (donne procuration à Mme Annie SIMON), Mme Léa DESLILE (donne procuration à M Yvon SERANDOUR)

Date de la convocation : 07/04/2026

Date d'affichage : 17/04/2026

Délibération 2026-02:

AFFECTATION RÉSULTAT EXERCICE 2025

Après avoir pris connaissance des résultats du CFU de l'exercice 2025 comme suit :

Section de fonctionnement :
Excédent de 988.95 € (exercice 2024)
Excédent de 180.80 € (exercice 2025)
Excédent cumulé de 1 169.75 €

Le Conseil d'Administration du CCAS, **à l'unanimité,**

- DÉCIDE l'affectation suivante au budget primitif de l'exercice 2026 :
Excédent de fonctionnement (R002) : 1 169.75 €

La Présidente,
Mme Carine MÉROT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
St GILDAS
22800